

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 14 AOÛT 1974

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
M. ALLAN J. MACRACHEN

"CHYPRE"

Le Gouvernement du Canada juge d'une gravité extrême la rupture des négociations qui se sont déroulées à Genève en vue de parvenir à un accord sur le règlement équitable des problèmes de Chypre et la reprise ultérieure des hostilités dans l'île.

Nous avons été encouragés par le fait que la Grande-Bretagne, la Turquie et la Grèce aient pu se mettre d'accord, à Genève le 30 juillet, sur une déclaration qui semblait pouvoir servir de cadre à un règlement par la voie des négociations. Nous espérons donc que la phase des négociations amorcée à Genève le 8 août, sous la présidence habile et énergique du Secrétaire aux Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Callaghan, constituerait un pas de plus vers le règlement du conflit.

Le Canada a répondu positivement, le 25 juillet, à la demande du Secrétaire général des Nations Unies visant à doubler la taille de son contingent militaire au sein des forces de l'ONU dans l'île. Ce geste reflète l'importance que le Canada attache à la prévention d'une guerre ouverte dans une région particulièrement névralgique au maintien de la paix dans le monde et indique son intention de contribuer au règlement des hostilités entre des pays que le Canada compte depuis longtemps parmi ses amis et ses alliés. Ce geste a également réaffirmé la volonté du Canada de participer aux efforts internationaux du maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies lorsqu'il est en mesure d'apporter une contribution efficace.

Les événements survenus récemment au Moyen-Orient et à Chypre, et notamment le décès des dix Canadiens qui servaient dans les Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix, ont montré de quels sacrifices ce rôle peut être entaché. Je demeure toutefois convaincu que le rôle de maintien de la paix du Canada à Chypre a non seulement aidé à empêcher d'autres pertes de vie et à réduire la souffrance humaine mais aussi contribué à créer un climat qui permettra aux parties directement intéressées d'entreprendre des efforts afin de parvenir à un règlement par la voie des négociations. C'est pour ces raisons que le gouvernement canadien a accepté d'augmenter de façon marquée la taille de son contingent militaire dans l'île.

Je crois comprendre que le ministère de la Défense nationale a été en rapport direct avec le contingent canadien à Chypre et qu'aucun soldat canadien n'a été blessé ou tué au combat depuis la reprise des hostilités. En conformité avec les instructions des Nations Unies, toutes les troupes dans l'île se sont retirées dans leurs camps principaux en attendant l'entrée en vigueur effective d'un cessez-le-feu. Le 13 août le commandant du contingent canadien a rencontré les représentants des forces turques à Chypre et il a reçu l'assurance que la Turquie respecterait la neutralité et la sécurité de toutes les positions onusiennes dans l'île. Aux dernières nouvelles, les opposants auraient respecté cette entente.

J'espère sincèrement que les combats actuels à Chypre, qui empêchent la reprise des négociations, cesseront sur-le-champ et que les parties ne se livreront à aucune action qui pourrait conduire à une escalade des hostilités dans la région. Cela favoriserait grandement la paix internationale et la sécurité des pays directement visés, mais plus encore, celle de la population de Chypre.

Le Gouvernement du Canada a noté avec satisfaction la célérité avec laquelle le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité, hier soir, une résolution demandant la cessation immédiate de tous les combats et de toute action militaire à Chypre et la reprise des négociations dans les plus brefs délais. Cette mesure du Conseil de sécurité reflète la préoccupation croissante de la communauté internationale concernant le fait déplorable de la reprise des hostilités dans l'île. J'appui entièrement la demande que le Conseil de sécurité a adressée aux parties intéressées. J'ai immédiatement pris des mesures pour les sensibiliser à la nécessité de remplir leurs obligations internationales. J'ai également demandé aujourd'hui à notre représentant auprès du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles de prononcer une déclaration à ce sujet devant cette assemblée dès que l'occasion se présentera. En outre, je rencontrerai sous peu les représentants de la Turquie et de la Grèce à Ottawa pour leur exposer les vues du gouvernement canadien. Je suis également en rapport étroit avec nos représentants aux Nations Unies à New York; nous faisons tout en notre pouvoir pour inciter les parties intéressées à se conformer à la résolution que le Conseil de sécurité a adoptée hier soir.